

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE XXXXXXXX	
de	
UNITE B.T.	
CODE UNITE	PROCÈS-VERBAL N° / 197 81
01488	1516

PROCÈS - VERBAL

... RENSEIGNEMENTS ...
... ADMINISTRATIFS ...

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
81306713	
N° PIÈCE	N° FEUILLET
	1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

- Enquête relative au passage d'un objet volant non identifié.
- Circulaire Ministérielle numéro: 32.600 MA/Gend.T. du 2 Août 1968

NOUS SOUSSIGNÉ(S)

D , J - B , B , gendarmes -

VU L'ES) ARTICLE(S)

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR **6 Août 1981, à 8 heures 15**, au bureau de notre Brigade, à la lecture du quotidien régional nous apprenons qu'un objet volant non identifié aurait été vu le mardi soir 4 Août 1981 au-dessus du bourg de . Selon les dires de cet article les faits se seraient produits vers 22 heures 45 et auraient été constatés par cinq grandes personnes désirant garder l'anonymat et deux enfants.

Sur ces entrefaites notre Commandant de Compagnie nous contacte téléphoniquement. Comme nous ne sommes pas au courant de cet événement il nous ordonne de recueillir des éléments en vue notamment d'envoyer un message et d'effectuer l'enquête d'usage.

Nous nous rendons immédiatement à . Dès notre arrivée nous contactons madame M , Maire de la commune ainsi que le correspondant local du journal . Ces deux personnes n'ont pas eu connaissance de ce phénomène. Nous effectuons des recherches pour découvrir des témoins. Celles-ci seront vaines.

Par nos soins la direction du journal à sera contactée à deux reprises. Il sera porté à notre connaissance que l'un des témoins serait un agent de ville du commissariat de . Effectivement juste après ce renseignement nous recevons une communication téléphonique de l'intéressé, monsieur M , J . Ce dernier nous confirme qu'il a constaté la présence d'un objet lumineux au-dessus de mais le 3 Août 1981, dans la soirée, depuis son domicile à commune de . Au moment des faits il était avec des amis.

Mesures prises: Dès que les éléments essentiels ont été recueillis nous adressons un message n°: 103/M.R. en date du 6 Août 1981 à notre Commandant de Compagnie.

REQUÊTE

Sur ces faits nous gendarme D , entendons:

⊙ Monsieur C J , ans, chauffeur livreur, demeurant à n° le à qui déclare à 18 heures 45:

.../....

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/>	1 M. le Préfet de la [redacted], à [redacted]	DATE DE CLOTURE LE 11 Août 1981	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input type="checkbox"/>	1 M. le Procureur de la République à [redacted]		
	<input type="checkbox"/>	1 Général Cdt. la Région Aérienne [redacted]		
	<input type="checkbox"/>	1 ARCHIVE TRANSMISE AU CDT. Groupement.		
SIGNATURE(S)			SIGNATURE ET CACHET	
DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/>	2 Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Bureau emploi-renseignement, Section opérations.	DATE DE CLOTURE LE 11 Août 1981	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input type="checkbox"/>	1 ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.		
	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>			
SIGNATURE(S)			SIGNATURE ET CACHET	

*** Actuellement je suis en vacances au lieu-dit: "Chanterouille" commune de chez monsieur

Le lundi 3 août 1931, dans la soirée j'étais assis sur la terrasse de la maison en compagnie de monsieur M sa femme, mon épouse et mon fils âgé de 21 ans.

Vers 22 heures 45 monsieur M s'est écrié: "Regardez cet objet dans le ciel." En disant cela il nous montrait la direction de Manciennes. En effet j'ai aperçu un objet éclairé qui clignotait rouge et blanc et ce à une altitude très élevée. Cela était de la grosseur d'une assiette mais pour ma part il m'est difficile de vous préciser la forme. On n'entendait aucun bruit. Je suis formel cela ne pouvait être un avion.

Cet objet qui se dirigeait vers l'Ouest à une vitesse folle a effectué plusieurs zigzags mais à chaque fois il reprenait sa direction initiale. J'ai regardé également avec les jumelles de monsieur M qui sont très puissantes. L'image a été un peu grossie mais je n'ai pu avoir d'autres détails. Monsieur M nous a dit qu'au début il a vu cet objet faire un demi cercle. Ce sont là tous les détails que je puis vous donner. ***

Le 6 août 1931, à 19 heures 10, lecture faite persiste et signe.

A signé au carnet de déclarations.

20 Monsieur C J 21 ans. vanderme, demeurant à la commune né le qui déclare à 19 heures 20:

*** Dans la soirée du lundi 3 août 1931, j'étais assis sur la terrasse de la maison de monsieur M sur l'interpellation de celui-ci j'ai remarqué un objet lumineux qui se déplaçait à très grande vitesse en direction de l'Ouest. En effet je suis formel il y avait des "spots" blancs et rouge. J'ai également remarqué les zigzags et à chaque fois la reprise de la direction initiale soit Est - Ouest.

Il n'y avait aucun bruit. A mon avis cet objet avait la forme de deux étoiles assemblées. Au centre il y avait un point lumineux et les branches de ces deux étoiles s'illuminaient alternativement. L'altitude était très élevée. Cet objet avait la grosseur d'un bol. Je suis formel il ne pouvait s'agir d'un avion la vitesse était trop grande. ***

Le 6 août 1931, à 19 heures 40, lecture faite persiste et signe.

A signé au carnet de déclarations.

30 Monsieur M J 37 ans. sous-brigadier de Police, demeurant au lieu-dit: commune de né le qui déclare à 19 heures 50:

*** Le lundi soir 3 août 1931, vers 22 heures 45, j'étais .../.....

assis sur la terrasse de ma maison avec des amis. A ce moment-là j'ai distingué très haut dans le ciel, au-dessus de un objet multicolore. Pour ma part les lumières se déplaçaient latéralement et régulièrement. Au début de mon observation cet objet a décrit un demi cercle de haut en bas vers la droite, puis il est remonté comme pour faire le cercle complet mais il ne l'a pas terminé. Après cela il est parti en gros en direction de _____ ou de _____ à une vitesse phénoménale; rien de comparable avec un avion.

J'ai pris mes jumelles et j'ai bien remarqué plusieurs signaux, mais toutefois la direction de marche était gardée. L'observation que j'ai faite a duré au moins quatre ou cinq minutes. Je tiens à préciser que cet objet a passé derrière des nuages blancs et avec les jumelles je distinguais malgré cela le clignotement des lumières qui j'insiste sur ce fait étaient très puissantes. A mon avis vu l'altitude de cet engin rectangulaire, celui-ci devait être très important car d'une extrémité à l'autre des rampes il y avait au moins un mètre. ***

Le 6 août 1981, à 20 heures 5, lecture faite persiste et signe.

A signé au carnet de déclarations.

④

Nous gendarme _____, entendons
 Madame _____ (épouse _____) _____ ans, sans
 profession, demeurant _____ à _____
 née le _____ qui déclare
 à 19 heures 35:

*** Nous sommes actuellement mon mari mon fils et moi en vacances à _____ avec une de _____ chez la famille _____ J _____ Lundi 7 août 1981 vers 20 heures 45, nous étions tous les trois avec les deux _____ et leurs enfants dans la cour de la maison quand notre attention a été attirée par un phénomène qui se produisait dans le ciel à très haute altitude que je n'ai pu déterminer. Il s'agissait d'un objet de forme rectangulaire évoluant dans le sens _____ - Ouest qui apparemment avait la forme d'une boîte à sucre.

Cet objet très brillant émettait des lumières multicolores à dominance blanc et rouge qui clignotaient et semblait provenir d'une même source lumineuse. L'engin a évolué trois à quatre minutes à grande vitesse en pirouettant et faisant des cotes de 2. Puis à une vitesse fulgurante il a disparu en direction des collines boisées à l'Ouest de _____

Pendant le moment où l'objet était visible j'ai tenté de regarder à l'aide d'une paire de jumelles pour essayer de distinguer de quoi il s'agissait; mais je n'ai pu soutenir la vision, car le grossissement, la forte luminosité du clignotement me faisait l'effet de rayons ultraviolets qui me blessaient les yeux.

S.I. Je suis formelle il ne s'agissait pas d'un avion ni d'une chose de forme connue. Il ne s'agissait ni d'une fusée ni d'une

.../.....

comète, car aucune traînée n'était visible à l'arrière: c'est la première fois que je vois une chose pareille.

S.I. Il n'y avait aucun bruit provenant de l'objet pouvant être celui d'un moteur ou d'un roulement.

S.I. Je ne puis dire de quelle partie de l'objet provenaient les lumières mais il m'a semblé néanmoins qu'elles émanaient d'une même source lumineuse, formant bloc qui clignotait blanc et rouge semblant se frotter l'une contre l'autre. Aucune photographie n'a été prise, mais à mon avis avec la vitesse de l'objet, elle n'aurait pas été exploitable, surtout vu la brillance et la longueur de la source lumineuse. ***

Le 6 août 1961, à 19 heures, lecture faite perçute et signée.

A signé au carnet de déclarations.

Mentions: L'observatoire de _____ a été prévenu par nos soins. Des photocopies de l'article du journal Sud-Ouest sont jointes aux expéditions du présent procès-verbal

FAITS DIVERS

Un OVNI en balade ?

Bizarre, vous avez dit bizarre ? Telle est la question que se sont posés deux familles, le mardi soir, vers 22 h 45, en apercevant dans le ciel une lueur rouge et blanche qui oscillait « comme des spots... »

Intrigués par le phénomène qu'ils observaient depuis le jardin de leur maison, situés sur les hauteurs de..., ils pensèrent tout d'abord à la chute

d'une étoile filante dans le stratosphère.

Ils s'armèrent toutefois de jumelles pour en avoir le cœur net. C'est alors qu'ils s'aperçurent qu'il s'agissait « d'un énorme objet lumineux rouge et blanc de forme rectangulaire » qui entra-

Les témoins, cinq grandes personnes et deux enfants, tous mais qui préférent

garder l'anonymat, n'en sont pas encore revenus. Au bout de 4 à 5 minutes, le phénomène parfaitement silencieux, après avoir décrit plusieurs rotations sur lui-même, disparut très rapidement en direction de... selon une trajectoire

Ballon solide, météore ou phénomène optique ou visible OVNI ? La question est posée.

Un poids lourd 2 mortes et 1

IL ÉTAIT 17 h 45, sur la N101, au niveau d'une camion en direction de... La voiture qui les précédait au tournant à droite, provoqua un ralentissement. Le second camion pour éviter l'arrêt se déplaça sur la gauche. Arrivé en face une voiture et ne pu éviter et s'est écrasé dessus.

La conductrice du véhicule M^{me} F. T. 0

un appareil, ainsi qu'une remorque et un mètre cube de bois. L'incendie s'est déclaré dans le bois de chauffage entreposé sous l'appontai. Le sinistre a été éteint par les pompiers de... Les dégâts sont évalués à 1.500 francs.

Le conducteur du véhicule; M. A. C. ans, étudiant, inscrit à l'école, a été légèrement blessé, mais transporté au Centre hospitalier de

Chute de vélo

Mercredi, à 9 h 40, au lieu-dit..., un cycliste M. M. 1. F. ans, étudiant, demeurant à..., a chuté de son vélo. Souffrant de plaies au visage et d'une fracture de la clavicule, les pompiers l'ont évacué sur l'hôpital de cette ville.

Explosion dans un camping

Mardi, à 20 heures, au camping de..., une explosion due à une accumulation de gaz dans un tour de cuisine, a blessé légèrement M^{me} E. L. ans, résidant au camping et demeurant à...

Un incendie ravage une remorque

Mardi, à 2 h 15, au lieu-dit..., commune de..., M. J. N. ans, domicilié à..., a été victime d'un incendie, détruisant entièrement

Un automobiliste perd le contrôle de son véhicule Un blessé grave.

Mardi dernier, à..., M. L. G. ans, ouvrier, domicilié à La..., a perdu le contrôle de sa voiture et s'est ramené sur la bas-côté de la route. M. G. a été grièvement blessé, puis transporté au Centre hospitalier de

Auto contre cyclo

Mardi dernier, au lieu-dit..., commune de..., une voiture et un vélocycle sont entrés en collision. La voiture était pilotée par M. G. rebre, domicilié à

—SÉCURITÉ— Les chantiers

La Prévention continue :

Rien n'est plus éloquent pour l'automobiliste que de rendre sur les routes des chantiers. Intéressant en période estivale, dans les époques de migration, avec toutes les précautions évidentes : balisage, bouchons, etc. ment... Il est, alors tentant, de penser que ces travaux peuvent intervenir à des périodes où la circulation est moindre. Or, il n'en est rien : à savoir que les produits utilisés pour la remise en état des routes nécessitent un séchage important; aussi la réflexion, voies de circulation ne peut-être entreprise que lorsque conditions météorologiques favorables, c'est-à-dire un séchage durant l'été.

Le ministre des transports développe actuellement grande campagne sur la sécurité des agents travaillant sur les routes. Son but de faire accapter par les

EN BREF

Université. — Les étudiants qui n'ont jamais fait de gros dans l'enseignement secondaire et qui désiraient au lieu un certificat des notions, ont dû s'aligner sur leurs camarades de section obscurus, sont assés qu'un enseignement progressif leur est offert pour les conduire à la licence de lettres classiques dans les délais normaux. En première année, les étudiants repassent au programme particulier, l'année suivante, leurs cours sont en partie communs avec ceux du niveau normal. En troisième année, les achèvent de rejoindre leurs camarades.

Cette formule a été permise à des débutants de passer les concours de recrutement en particulier C.A.P.E.S. avec succès. Tous renseignements complémentaires seront données à la rentrée d'octobre.